

# **Comité de défense de l'hôpital public de Toul**

**à Monsieur le Ministre de la Santé  
s/c Monsieur le Sous-préfet de Toul**

**Toul, le 22 septembre 2022**

## **Motion de soutien à la journée de mobilisation pour la santé**

**Monsieur le Ministre de la Santé , il y a urgence à prendre en compte les attentes des personnels et des usagers des services publics de santé !!!**

Votre Mission Flash Urgences n'a pas répondu aux besoins des personnels de la santé, et, malgré les effets d'annonce, vous n'avez convaincu personne,

Au niveau national, les centres 15 sont débordés, les services d'urgence ferment de manière impromptue, du jour au lendemain, pour un ou plusieurs jours,

Monsieur le Ministre,

Que faites vous pour permettre la réouverture 24h/24h de tous les services d'urgences fermés ?

Que faites vous pour assurer les gardes des SMUR fermés ?

Que faites vous pour parer au manque de personnel et de place dans les services hospitaliers ?

Que faites-vous pour les patients qui ne parviennent plus à avoir de RDV avec leur médecin avant plusieurs semaines ou mois dans les déserts médicaux ?

Monsieur le Ministre,

Comment comptez-vous prendre en charge tous ces usagers, ces malades qui renoncent à se faire soigner car ils ne peuvent plus se rendre aux urgences, n'ont pas de médecin traitant ou ne peuvent pas payer les frais pour un RDV dans le privé ?

Monsieur le Ministre, avec votre mission flash urgences, vous exprimez votre dédain du service public hospitalier.

Vous cassez le cadre protecteur national et universel de l'hôpital public,

Territoire par territoire, établissement par établissement, vous supprimez le principe d'égalité d'accès aux soins.

Monsieur le Ministre vous ne faites rien, et pour cause, vous souhaitez pérenniser et généraliser les mesures qui ont restreint l'accès à l'hôpital cet été et qui aboutissent à une désorganisation sans précédent de TOUT notre système de santé.

Monsieur le Ministre, si à Toul nous pouvons compter sur l'engagement et le professionnalisme de tous les travailleurs de l'hôpital St Charles, nous ne pouvons

accepter que les dérives qui sont le résultat de votre politique gangrènent davantage les services de soins.

A Toul, comme partout en France, le service d'urgences, ainsi que la maternité ont dû faire face à des fermetures imprévues du jour au lendemain .

Les fermetures de lits d'hospitalisation, le manque de personnel tant en soins somatiques qu'en psychiatrie ont été la cause d'un acte d'une gravité exceptionnelle aux urgences de Toul en juillet .La création du GHT n'a pas permis la bonne adéquation entre St Charles et le Centre Psychothérapique de Nancy dans la prise en charge des patients psychiatriques.

Face à la violence institutionnelle d' un système dégradé , les soignants et les demandeurs de soins subissent une violence physique et mentale inadmissible, qui conduit à de nombreuses démissions et à des burn-out ! Les malades les plus fragiles psychologiquement, en errance pathologique, sont remisés dans la misère sociale et affective et se retrouvent devant le juge.... faute de carte Gold pour se faire soigner à la clinique privée de psychiatrie.

La difficulté de l'accès aux soins reste entière pour une large population défavorisée qui n'a pas accès aux services médicaux, aux services sociaux . Les numéros verts et la numérisation à outrance de nombreux services comme la Caf , la Sécurité Sociale , renforcent ces difficultés .

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Ministre, le Comité de Défense de l'Hôpital public de Toul, avec la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités Publics, soutient les revendications et la mobilisation des organisations professionnelles en cette journée d'action nationale pour la santé du jeudi 22 septembre 2022 .